

besoin d'une réponse pour une semi-liberté

Par **martine2709**, le **19/10/2008** à **19:36**

Bonsoir,

Mon ami doit passer en commission pour sa semi-liberté, mais l'avocat qui la représenter lors de son procès ne veut pas le représenter a la commission. C'était un avocat commis d'office. Puis je prendre un autre avocat, et si oui le premeir doit il me fournir un document comme quoi il s'est déchargé du dossier.

Je vous remercie part avance pour vos réponses

Cordialement